

Spécial Apprentissage



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La CMA,
votre partenaire
expert pour
vos **contrats**
d'apprentissage

Important

En 2021, nous continuons
à vous accompagner
pour toutes vos formalités.

LA CMA VOUS AIDE.

Les conseillers CMA, experts de l'apprentissage

Vous souhaitez embaucher un apprenti ? Libérez-vous des contraintes administratives, gagnez du temps et sécurisez vos démarches en faisant appel à l'expertise reconnue des conseillers CMA.

La CMA est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner à chaque étape du contrat d'apprentissage.

CMA, LA GARANTIE CONFIANCE

SÉRÉNITÉ ET EFFICACITÉ

- Une simplification de toutes vos démarches
- Un accompagnement personnalisé pendant la durée du contrat
- Un interlocuteur unique pour plus de simplicité
- Une expérience reconnue dans le domaine de l'apprentissage

EXPERTISE ET SÉCURITÉ

- La garantie de la conformité de votre contrat d'apprentissage (niveau de diplôme, convention collective, salaire...)
- Des conseils sur tous les aspects de la mise en œuvre du contrat
- Une équipe professionnelle, réactive et à votre écoute



* Loi « Liberté de choisir son avenir professionnel »



1 artisan sur 2 est issu de l'apprentissage.

La transmission du savoir-faire par l'apprentissage est la marque de fabrique de l'artisanat.

LA CMA VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT À L' APPRENTISSAGE POUR :

vous aider à

- recruter votre apprenti : diffusion de votre offre sur apprentissage-auvergnerrhonealpes.fr
- sélectionner les candidats
- vous mettre en relation et trouver l'apprenti correspondant à votre besoin

vous renseigner sur

- les modalités du contrat d'apprentissage
- le coût d'un apprenti : simulation du salaire et des aides financières sur la durée du contrat
- les formalités à accomplir

vous accompagner pour

- établir votre contrat d'apprentissage dans le respect du droit du travail
- vous permettre un dépôt en conformité
- répondre à vos besoins pendant toute la durée du contrat

vous conseiller

- en cas de difficulté avec votre apprenti
- pour toutes questions juridiques ou liées à l'évolution du contrat sur la durée

Accompagnement à l'apprentissage
63 € H.T.

En partenariat avec

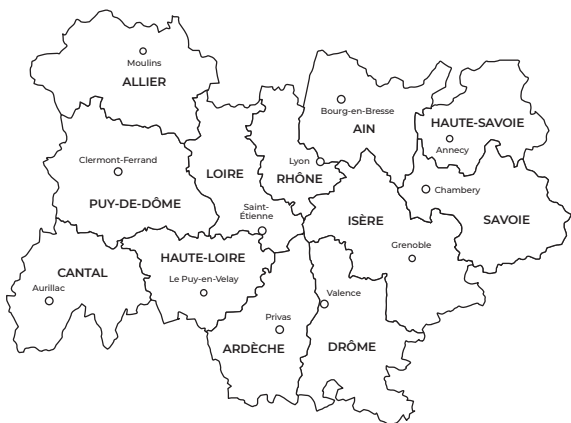


EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

1 ENTREPRISE SUR 3 EST
UNE ENTREPRISE ARTISANALE

23 000 APPRENTIS SONT FORMÉS
CHAQUE ANNÉE

10 000 EMPLOYEURS SONT ACCOMPAGNÉS
DANS LE RECRUTEMENT D'UN APPRENTI



LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

**vosre partenaire proximité
expert de tous vos projets**

AIN

04 74 47 49 00
cma-ain.fr

ALLIER

04 70 46 80 84
cma-allier.fr

ARDÈCHE

04 75 07 54 16
cma-ardeche.fr

CANTAL

04 71 45 65 15
cma-cantal.fr

DRÔME

04 75 48 72 00
cma-drome.fr

ISÈRE

04 76 70 82 09
cma-isere.fr

LOIRE

04 77 92 38 00
cma-loire.fr

HAUTE-LOIRE

04 71 45 65 12
cma-hauteloire.fr

PUY-DE-DÔME

04 73 31 52 00
cma-puydedome.fr

RHÔNE

04 72 43 43 00
cma-lyon.fr

SAVOIE

04 79 69 94 48
cma-savoie.fr

HAUTE-SAVOIE

04 50 23 92 28
cma-74.fr